



À propos d'un article de Science et Vie

■ « Monsieur le Rédacteur en chef,

Puis-je, sans doute par double déformation professionnelle (enseignant et expert), mais sans polémique, vous faire part de quelques observations sur l'article (non signé) consacré à Gilles Dormion dans votre n° 1046 [...]

■ Une revue à vocation scientifique ne qualifie pas un travail de « bidon ». Cette trivialité dessert le niveau de la revue. Il ne s'agit pas non plus d'une « découverte ». Car le travail de Dormion n'est qu'une hypothèse, voire une thèse. Mais pas non plus une « théorie » (comme vous le qualifiez dans « Contexte »). De même, vos arguments ne constituent, en aucun cas, « une épreuve des faits » ■ ■ ■

Cliquez pour télécharger ce texte au format « Acrobat ».

